



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Maire: Denis Baille
Secrétaires : Bernadette Welty et Anne-Laure Dewas
Heures d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h à 12h
Et lundi, mercredi et vendredi de 13h à 15h
Tél : 04 92 34 63 74
Fax : 04 92 34 80 54
Mail : mairie.thoard@wanadoo.fr
Site : thoard.fr
La Poste : Lundi, Mardi, Jeudi, et Vendredi
de 11h30 à 12h30 et de 13h15 à 14h45
Tél : 04 92 34 62 72
Médecin : Elisabeth Jovet
Tél : 04 92 34 61 61

Infirmières : Sandrine Rousselle 06 46 81 73 90
Grégory Cimbolini 06 76 31 00 94
Assistante sociale : Le 4^{ém} jeudi du mois de 9h à 11h
Tél : 04 92 30 09 00
Tél : 06 87 58 10 10
Taxi : Franck Boaglio
Tél : 06 72 00 54 13
Bibliothèque : Du Mardi au vendredi de 15h à 18h30
Et dimanche de 10h30 à 12h
Tél : 04 92 34 83 44
mail : bibliotheque.thoard@orange.fr
Gîte communal d'étape : 12 places en permanence,
ouvert toute l'année
Nouveau numéro 07 70 29 66 75

Horaires de car

THOARD (départ)	DIGNE (arrivée)	PERIODE	Lun	Mar	Merc	Jeu	Vend	Sam
6h55	7h40	Scolaire	X	X	X	X	X	
9h00	9h35		X	X	X	X	X	
13h20	14h00				X			
DIGNE (départ)	THOARD (arrivée)							
11h15	11h50	Scolaire			X			
12h20	13h05	Scolaire			X			
14h55	15h30	Scolaire					X	
15h55	16h30	Scolaire	X	X		X		
17h20	18h05	Scolaire	X	X	X	X	X	
18h15	19h00	Scolaire	X	X		X		



Camion à pizza chez Papa : Ilyesse : 06 61 91 23 57
Mercredi et dimanche : aux 4 chemins
Jeudi : Barras
Vendredi et samedi : Thoard
Pizzeria la Grupi du vendredi au dimanche
Contact : 06 50 82 92 72
Bar-restaurant La Beluguette fermeture le lundi
Contact : 04 92 34 63 71
Bar tabac Le France tous les jours sauf le mercredi
Contact 04 92 34 74 72
Auberge de la Forge du jeudi au dimanche
Contact 06 71 54 88 64
Epicerie 04 92 34 68 60
Boucherie 04 92 34 62 76

RECENSEMENT :

Les jeunes qui fêtent leurs 16 ans
doivent se faire recenser dans le
trimestre qui suit. Ils doivent se
présenter au secrétariat de la mairie
munis de leur carte d'identité et du
livret de famille de leurs parents. Ils
obtiendront une attestation de re-
censement qui leur sera demandée
chaque fois qu'ils se présenteront à
un examen ou pour l'inscription à
une auto-école.



Département des Alpes
de Haute-Provence
Mairie de Thoard -04380
ISSN: 07679335
Décembre 2017
Direction de publication :
Denis Baille
Crédits photos : JC
Fabre, M.Robert

THOARD

Décembre 2017

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Il fait beau ! « Le beau temps s'installe dans le sud-est, on a de la chance ici, on a 300 jours de beau temps par an ! »

Il semble acquis pour tout le monde que le beau temps est un temps doux et ensoleillé. Ceux qui sont directement confrontés aux effets du climat (ce qui est en fait le cas de tous, mais tous n'en ont pas conscience) ou une analyse nuancée sur la météorologie. La vue de la végétation jaunissante n'échappe à personne, mais tant que l'eau coule au robinet ! Vous étiez nombreux le 27 octobre dernier pour la présentation de la distribution d'eau potable à Thoard, les plus intéressés sinon les plus concernés. Le manque de pluie depuis le printemps, fait que nos sources sont basses. De plus la sécheresse fait se rétracter le terrain, et les tuyaux cassent, ce qui provoque des fuites d'eau.

Rien n'indique un changement prochain du temps et ceux qui étaient à la réunion ont compris que la distribution de l'eau n'allait pas de soi. C'est un travail permanent, d'entretien tous les jours, mais aussi de travaux importants, comme la réfection des rues, et des conduites sur l'ensemble du réseau.

Vous êtes nombreux à être compréhensifs quand l'eau est coupée à votre robinet, il y a toujours l'inévitable énervement de celui qui n'a pas pu prendre sa douche. Mais nous devons avoir conscience à quoi notre survie est liée. Il y a aujourd'hui dans nos sources assez d'eau pour tout le monde, mais la moindre fuite remet cette affirmation en question. L'heure est à l'économie et puis la pluie reviendra, on dira « quel sale temps ! ».

Il fait beau tous les jours dans le Sahara. Là où les peuples s'installent depuis la nuit des temps, c'est là où il pleut.

Un agriculteur philosophe disait « il n'y a pas de mauvais temps pour un paysan, le mauvais temps, c'est un temps qui dure trop longtemps. »



INFORMATION A LA POPULATION

La commune envisage de déposer une demande de reconnaissance de l'été de catastrophe naturelle. Si votre habitation présente des dégâts suite à la sécheresse de cet été (fissures, mouvement du sol ...) vous devez faire une déclaration à votre assurance dans les 5 jours qui suivent la constatation des dégâts. Vous voudrez bien en informer la mairie, par courrier, afin que nous puissions joindre les déclarations au dossier, qui sera déposé à la préfecture au 15 décembre 2017.

Toute l'équipe municipale vous souhaite
de joyeuses fêtes et vous convie à la
cérémonie des vœux
Mercredi 17 JANVIER 2017
18 h 30 au foyer rural





LA VIE COMMUNALE



Informations Municipales

Les travaux de réfection des réseaux du village dans le centre ancien.

L'entreprise Gaudy titulaire du marché d'un montant de 32 853.50 € ht, termine les aménagements début décembre 2017.



Après l'interruption estivale, les travaux ont repris début septembre. Les délais ont été prolongés d'une quinzaine de jours, pour permettre la réalisation de travaux supplémentaires, non prévus au marché initial et un avenant notifiant des prix nouveaux, sans répercussions sur le montant des travaux, a été passé avec l'entreprise. Les enrobés réalisés par l'entreprise Eiffage, le 17 novembre, mettent un terme à 7 mois de cohabitation entre réseaux et entreprise. Il faut noter que malgré la complexité du chantier liée à l'étroitesse des rues, à la présence d'escaliers et de caves, l'équipe de Mr Savin a su développer avec les riverains, des relations courtoises, s'efforçant en permanence de maintenir des conditions d'accès acceptables, tout en réalisant les réseaux d'eau potable, d'assainissement, de pluvial, d'électricité, d'éclairage public et de téléphone, dans le respect des règles de l'art. La patience et la compréhension dont ont fait preuve les riverains, méritent d'être soulignées et l'on doit les en remercier.

Restent à réaliser une petite antenne de pluvial pour capter les eaux de ruissellement du donjon, un drain sous la calade, la pose des lanternes et quelques finitions autour du bassin du Barri.

Le syndicat départemental d'électrification interviendra début 2018 pour poser les câbles d'électricité d'éclairage public et de téléphone avec élimination des fils et poteaux indésirables.

Station d'épuration

Le bilan de pollution effectué par l'Agence départementale d'ingénierie, au cours du mois de septembre a révélé un fonctionnement correct de nos équipements. Des aménagements mineurs, tels que la réduction temporaire de la surface des filtres plantés de roseaux pour permettre la formation d'une couche boues conséquente en surface, vont être examinés.

Réunion sur l'eau

Afin de mieux informer la population sur les difficultés rencontrées à l'automne, dans la distribution d'eau potable dans divers secteurs de la commune, notre maire Denis Baille a souhaité organiser une réunion publique le 27 octobre dernier.

Informé et échanger afin de permettre à chacun de connaître et comprendre le fonctionnement de notre réseau, tels étaient nos objectifs.

Sources, réservoirs, conduites, traitement ont été passés en revue et explicités à l'aide de diaporamas et de petits films réalisés par Jean-Claude Fabre et largement commentés.

L'assemblée d'environ 80 personnes, a pu faire part de ses préoccupations, en ce qui concerne les coupures lors des réparations et la qualité gustative de l'eau distribuée.

La réunion s'est terminée sur un appel à la vigilance et sur les mesures d'économie à privilégier par chacun, notamment en période de sécheresse, afin de préserver une ressource indispensable à l'agriculture et à notre consommation quotidienne.

Contrat de rivière

Le 16 novembre 2017, nous avons accueilli le comité de rivière des bassins versants de la Bléone. Le président du conseil départemental, les représentants de l'agence de l'eau, de la Région, de la DDT, des associations de pêcheurs, de l'environnement et de nombreuses communes et le SMAB, étaient réunis pour un bilan à mi-parcours du contrat signé le 21/10/2015 entre tous ces partenaires.

Sur la période 2015-2017, 3 068 551 € ont été engagés dans divers domaines : qualité des eaux, présentation des milieux naturels, risques naturels, ressources en eau, communication et sensibilisation. La qualité des actions menées par le SMAB, a été relevée ainsi que les progrès en terme environnementaux ou de protection des zones à risques ont été soulignés.

Sur notre commune, deux actions ont été menées en collaboration avec le SMAB

1-Restauration et entretien des boisements de rives et du lit des Duyes en amont et aval des deux ponts sur les Duyes et à l'embouchure du chevalet. Montant des travaux 12 486.80 €, financés à 80 % par l'agence de l'eau. 2-Travaux de réfection des réseaux du village pour permettre la réduction des eaux parasites vers la nouvelle STEP et amélioration de la distribution d'eau potable dans le centre ancien. Montant 322 853.50 € ht, financés à hauteur de 12 % par l'Agence de l'eau et 50 % par l'Etat avec la DETR.



Réservoir Ste Madeleine

LA VIE COMMUNALE



Association jeunesse Sports et culture à Thoard

Durant l'été, l'école de pêche du jeudi s'est déroulée de 9 h à 12 h. Un concours de pêche doté de nombreux lots a mis fin à la saison. Nous avons pu suivre de semaine en semaine la baisse du lac.

Une grosse déception !

L'assemblée générale de l'association n'a pu se dérouler, faute de participants.

Nous la reprogrammons le MERCREDI 27 DECEMBRE après le loto des nistons.

Il faut penser à la relève.

En résumé : les prochains rendez-vous

La fontaine aux jouets : dimanche 17 décembre 2017 de 11 h à 15 h

Le loto des nistons : mercredi 27 décembre 2017 à 14 h

L'assemblée générale : mercredi 27 décembre vers 17 h

Les jeux traditionnels de la St Blaise

« La Fontaine aux jouets » se déroulera le dimanche 17 décembre 2017 de 11 h à 15 h. Merci à tous les enfants du village ! Une petite ombre au tableau : le bonnet confectionné par les tricoteuses qui coiffait la fontaine nous a été dérobé. Croyant à une blague, nous en espérons son retour. Alors, si par hasard vous le croisez, dites-lui qu'il nous revienne, nous l'aimons bien notre « gros bonnet » (le seul du village).



Agenda

MERCREDI 13 DECEMBRE : Repas des aînés à 12 h30

Au foyer rural à partir de 12 h 30, organisée par la commune de Thoard

DIMANCHE 17 DECEMBRE :

- **dédicaces de Pierre Taranzano et Célia Ibanez de 10 h à 13 h**

A la bibliothèque municipale de 10 h à 13 h.

- **Fontaine aux jouets**

À la fontaine de 11 h à 15 h, organisée par l'association jeunesse sports et culture

VENDREDI 22 DECEMBRE : Spectacle de Noël à 14 h

Au foyer rural, réalisé et mis en scène par la Mobile Compagnie en partenariat avec l'APET

MERCREDI 27 DECEMBRE : Loto des nistons à 14 h

Au foyer rural organisé par l'association jeunesse sports et culture suivi de l'assemblée générale

MERCREDI 3 JANVIER : Cinéma de pays

JEUDI 25 JANVIER : Rallye Monte Carlo

DIMANCHE 25 FEVRIER : Cinéma de pays

VENDREDI 2 MARS : atelier avec l'illustratrice de TomTom et Nana

Lieu et horaire à définir, organisé par la bibliothèque municipale

Du VENDREDI 2 au MARDI 6 MARS : Festivités de la Saint Blaise

Organisées par Thoard en fête

LUNDI 2 AVRIL : Chasse à l'œuf à 11 h

Au jardin public, organisée par l'association des parents d'élèves de Thoard

DU 1er AU 3 JUIN : Fête du bois

Organisée par un collectif composé de la bibliothèque, de l'atelier-bois, ONF, habitants...

Vendredi 7 avril

Carnaval de l'école???????





LA VIE COMMUNALE

Association des parents d'élèves de Thoard

Un nouveau bureau a été élu lors de la dernière assemblée générale de l'association des parents d'élèves de Thoard (l'APET)

Présidente : Anne Nonin

Secrétaire : Géraldine Gastinel

Trésoriers : Broudic Gweltaz et Robert Marina

Tout au long de l'année, l'association organise des actions afin de récolter des fonds pour participer aux projets scolaires (voyages, sorties...) et financer des spectacles.

Pour vos cadeaux de Noël, nous vendons sacs et torchons illustrés par les enfants de l'école au tarif de 5 €. Les sacs sont en vente à l'épicerie, pour les torchons demandez-nous, nous en vendrons lors du spectacle de Noël.

L'APET et la Mobile Compagnie vous invite au traditionnel spectacle de Noël

Vendredi 22 décembre à 14 h 00 au foyer rural. « Alerte au pays du Père-Noël ».

Une soirée spectacle-soupe est prévue en janvier-février, soirée de soutien dont les fonds serviront à un voyage scolaire.

La Présidente

Anne Nonin 06 61 44 39 62 ou 04 92 34 86 78

Bibliothèque Municipale

Les lectures-soupes de la Mobile Compagnie et la bibliothèque municipale sont devenues le rendez-vous culturel de l'automne. Une cinquantaine de personnes s'est réunie dans le foyer pour écouter des extraits de romans, des poèmes...entrecoupés de chansons interprétées par Géraldine, sur le thème de la famille. Rendez-vous est pris à l'automne 2018 sur le thème de l'Italie.

Du vendredi 1er juin au 3 juin 2018 :

Fête du bois organisée en collaboration avec l'atelier bois, l'ONE, l'école, l'UDAF des volontaires et passionnés. Le programme n'est pas encore tout à fait défini mais le public pourra voir des expositions de l'éco-musée de Gardanne, des documents d'archives, des démonstrations de bois tournés, des animations pour tous, diffusion de film...Le projet est ouvert à tous, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Tel bibliothèque : 04 92 34 83 44

Les prochains rendez-vous de la bibliothèque

Dimanche 17 décembre de 10 h à 13 h

Dédicaces de Pierre Taranzano pour la sortie du 2ème tome de l'Iliade et Célia Ibanez auteure de roman de Science-fiction

Vendredi 24 février au mars :

exposition de BD-immigration dans le cadre d'un festival de BD sur le territoire ProvenceAlpes Agglo

Vendredi 2 mars : atelier avec Bernadette Despré, illustratrice de Tom Tom et Nana (horaire et lieu à définir)



Atelier tricot

Tous les mardis, retrouvez-nous pour un atelier tricot dans la salle Gassend à partir de 20 h.

Pour débutants et confirmés !

Contact Nathalie Baille au 06 10 96 33 89

Le cercle de l'amitié

Les membres du club se retrouvent tous les mercredis et vendredis à partir de 13 h à la salle Gassend, les personnes intéressées sont les bienvenues.

Contact Maryse Salvini au 04 92 34 63 91

LA VIE COMMUNALE



Informations Municipales

Tarifs eau et assainissement pour 2018 et autres :

Le m³ d'eau passe de 1,72 € à 1,80 €, celui de l'assainissement de 0,97 € à 1,00 €. L'abonnement au réseau d'eau de 42,00 €/an à 45,00 € ; l'abonnement au réseau d'assainissement sera de 16,20 € pour l'année. Le tarif appliqué pour le changement d'un compteur gelé demeure inchangé (82 €), celui pour la vérification périodique d'un assainissement autonome de 65 € à 80 €. Le tarif appliqué pour l'étude et la vérification d'une nouvelle installation d'assainissement autonome inchangé en 2017, (100 €) sera de 120,00 € à compter du 1^{er} janvier 2018. Les tarifs pour l'essentiel des prestations proposées par la commune à savoir : nuitée au gîte d'étape, (14 € et 7 € pour les enfants de plus de 3 ans et moins de 13 ans), location et utilisation du foyer rural, ... demeurent inchangés. Pour plus de précision sur les conditions d'utilisation de cette salle se rapprocher de la mairie.

A noter que l'ensemble des tarifs est consultable en mairie
L'indice des loyers 2ème trimestre 2017 ayant évolué de 0,75 % par rapport à celui de 2016, le conseil municipal a décidé d'appliquer cette augmentation, au 1er janvier 2018, à tous les logements concernés. En outre, il a été décidé de baisser, pour les prochains locataires, le loyer des deux logements communaux qui se libèrent. Sont concernés : le T4 situé au-dessus de la mairie (loyer mensuel : 420 €) et le T4, chemin de la petite école (loyer mensuel : 450 €)

Fixation du droit de place pour la foire d'automne et les marchés : Afin de favoriser l'installation de producteurs, avec la création par le GDA de la nouvelle foire d'automne associée avec le marché « Alimenterre », et pour les marchés ordinaires, le droit de place a été revu à la baisse ; il est de 1 € le ml. Le droit de place pour la foire aux agnelles d'août reste à 2,50 € le ml.

Les noms des rues

Nos rues ont été baptisées, nous attendons toujours l'intervention de la poste qui semble en grande difficulté pour mener à bien la numérotation des maisons. Nous espérons que 2018 verra enfin se terminer cette opération.

Les travaux de la boulangerie et de la poste sont terminés.

Nous attendons avec impatience qu'un boulanger ou une boulangère se manifeste. Des appels ont été faits sur

le bon coin, la télévision (DICI, TF1), les journaux, à l'école internationale de boulangerie...mais rien de sérieux pour l'instant. Nous ne baissons pas les bras.

Nouvel appel...nouvel appel

Risques majeurs et informations municipales.

La municipalité souhaite mettre en place un système

d'information rapide par SMS.

Les personnes désirant en bénéficier sont invitées à faire connaître leur numéro de téléphone portable en Mairie.

04 92 34 63 74

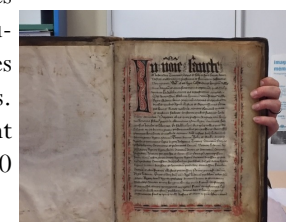
Ecole

Les effectifs de l'école sont de 64 enfants répartis de la façon suivante : 20 élèves dans la classe de CM1CM2 de Céline Bianchi, 24 élèves dans la classe de CPCE1CE2 de Christophe Guy et 20 élèves dans la classe de maternelle de Marie-Hélène Barrault.

Visite aux archives

Jeudi 16 novembre, la classe des CP-CE s'est rendue aux archives départementales.

Les archives départementales conservent les anciens documents comme par exemple des parchemins, des registres. Nous avons vu un document très ancien qui a environ 800 ans.



Les documents sont collectés, nettoyés, puis triés et conservés dans des «magasins» spéciaux qui permettent de les garder longtemps en bon état et de les protéger (contre l'humidité, les incendies, les inondations, les insectes, le vol).

Nous avons rencontré Pierre, qui est chargé de «réparer» les livres en faisant par exemple une nouvelle couverture. Nous avons aussi rencontré Jean Marc qui photographie les documents, souvent pour les numériser pour faire des affiches, et pour les mettre à disposition sur le site internet des archives.

Tous les documents d'archives peuvent être consultés par le public sur place.

Toute la classe a été très bien accueillie par l'équipe et tout le monde a aimé cette visite.